



Inscription de l'étudiant en BTS ou en CPGE

A retenir

BTS ET CPGE

RENTREE SCOLAIRE :

Les informations sur le jour de la rentrée (date, horaire, lieu) seront mises en ligne sur le site du lycée fin août.

BOURSES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :

Les élèves, bénéficiaires d'une bourse de l'enseignement supérieur, déposeront au secrétariat du Supérieur (bâtiment H), à partir de la rentrée, leur notification conditionnelle de bourses émise par le C.R.O.U.S.

Il est conseillé de ne pas différer la remise de ce document pour permettre une mise en paiement rapide de la bourse.

ELEVES BENEFICIAINT D'UN P.A.P. (Plan d'Accompagnement Personnalisé) OU SOUHAITANT EN BENEFICIER

Les élèves concernés sont invités à adresser un courriel à Madame la professeure référente au lycée Dumont d'Urville dans les premiers jours de la rentrée.

Mail : referadapt.0830053G@ac-nice.fr

NUMEROS DE TELEPHONE UTILES :

C.L.O.U.S. de Toulon : 04 94 08 83 00

La Maison de l'Etudiant de Toulon : 04 83 16 65 20

CPGE SEULEMENT

REVISIONS, LISTES DES OUVRAGES A SE PROCURER, CONSEILS DE LECTURE pour les premières années :

Ces informations seront publiées début juillet sur le site du lycée.

DOUBLE INSCRIPTION A L'UNIVERSITE/ DISPENSES DE 1ERE OU 2EME ANNEE LMD :

Les procédures relatives à la double inscription – obligatoire - à l'Université seront explicitées et organisées durant le mois de septembre. Le système des dispenses fera également l'objet d'une présentation des professeurs et de la direction du lycée.